



RCS : NANCY

Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00601

Numéro SIREN : 443 556 253

Nom ou dénomination : A2PV FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2017 sous le numéro de dépôt 2477

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

BATT & ASSOCIES SAS
661 avenue DE LA DIVISION LECLERC
BP 159
88304 NEUFCHATEAU CEDEX

V/REF :
N/REF : 2002 B 601 / 2017-B-2477

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE NANCY certifie qu'il a reçu le 27/04/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/10/2016.

Concernant la société

A2PV FINANCE
Société à responsabilité limitée
78 rue Gabriel Peri
54110 Dombasle-sur-Meurthe

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-2477 le 28/04/2017

R.C.S. NANCY 443 556 253 (2002 B 601)

Fait à NANCY le 28/04/2017,
LE GREFFIER ASSOCIE



Désignation de l'entreprise : SARL A2PV FINANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise 78 RUE GABRIEL PERI 54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET * 4 4 3 5 5 6 2 5 3 0 0 0 1 3				Néant ☐ *	
				Exercice N clos le, 3 1 1 0 2 0 1 6	
				Brut 1	
				Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	460 101 359
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	242 842 242 842
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	50 745 50 745
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières *		BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	294 047	BK	101 293 946
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	53 193 53 193
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE	
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	9 305 9 305
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	62 498	CK	62 498
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	356 544	IA	101 356 443
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :	
				Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL A2PV FINANCE		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :62...000.....)		DA	62 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	6 200	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	167 925	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	11 168	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	247 293	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	107 782	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 368	
	Dettes fiscales et sociales		DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	109 150		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	356 443		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 368	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SARL A2PV FINANCE				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 992	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX		
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ	1 260	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	26	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 277
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(3 277)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	19 995	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	730	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	20 725
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 923	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 923
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	18 802	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	15 525	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A2PV FINANCE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	4 357		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	20 725		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	9 557		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	11 168		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP		
			— Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	1 260	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	1 260
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/10/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/10/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 356 443,38 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 11 167,66 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La société fait partie d'un périmètre d'intégration fiscale en tant que "Société mère" (Société Filiale : SAS SOVAL, même adresse).

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 294 047 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	460			460
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	242 857	50 730		293 587
TOTAL	243 317	50 730		294 047

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 101 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	75	26		101
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	75	26		101

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Usufruit/titres participations	460	101	359	18 ans
TOTAL	460	101	359	

3.2 - Etat des créances = 53 193 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	53 193	53 193	
TOTAL	53 193	53 193	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 62 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	620	100,00	62 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	620	100,00	62 000

4.2 - Etat des dettes = 109 150 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	107 782	0		107 782
Fournisseurs	1 368	1 368		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	109 150	1 368		107 782

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 3 291 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	1 923
Fournisseurs	1 368
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 291

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 4 357 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-3 277		-3 277
Résultat financier	18 802	4 357	14 445
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	15 525	4 357	11 168

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 3 291 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes financières diverses :	1 923
Interets cour.s/cptes cts(455800)	1 923
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 368
Fourn.fact.non parvenues(408100)	1 368
TOTAL	3 291

A2PV FINANCE
Société à responsabilité limitée
au capital de 62 000 euros
Siège social : 78 Rue Gabriel Péri
54110 DOMBASLE SUR MEURTHE
RCS NANCY 443.556.253

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 AVRIL 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2016 s'élevant à 11 167.66 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	11 167.66 euros
Un prélèvement - sur le compte "autres réserves"	2 844.34 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	14 012.00 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 22,60 euros par part	14 012,00 euros

Le paiement des dividendes sera effectué, dans les délais légaux, à compter du 24 Avril 2017

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 14 012 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 octobre 2013 :
14 012,00 euros, soit 22,60 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 012,00 euros

Exercice clos le 31 octobre 2014 :
14 012,00 euros, soit 22,60 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 012,00 euros

Exercice clos le 31 octobre 2015 :
14 012,00 euros, soit 22,60 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 012,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 Avril 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

